

## "Inacceptable" le maintien en détention de Hassan Ruvakuki

RFI, 09 janvier 2013 Hassan Ruvakuki, correspondant de RFI, condamné à trois ans de prison en appel malgré la requalification de sa peine après plus de 13 mois de détention, le correspondant de la rédaction en swahili de RFI au Burundi, Hassan Ruvakuki, est condamné à trois ans de prison malgré la requalification de sa peine. La Cour d'appel de Gitega a condamné à trois ans de prison Hassan Ruvakuki, correspondant de la rédaction en swahili de RFI au Burundi, après avoir requalifié les faits qui lui sont reprochés en « participation à une association formée dans le but d'attenter aux personnes et propriétés ». Il avait été condamné en première instance à la prison à vie pour « participation entreprise terroriste » alors qu'il revenait de Tanzanie où il avait interviewé un chef rebelle burundais. Son avocat entend se pourvoir en cassation pour violation de la loi, compte-tenu du caractère inapproprié de cette requalification. En outre, il fait valoir que l'usage au Burundi est de permettre aux condamnés de bénéficier d'une conditionnelle après avoir purgé le quart de leur peine. Or, au regard de la peine déjà effectuée par Hassan Ruvakuki, ce dernier devrait pouvoir bénéficier de cette mesure. La direction générale du groupe Audiovisuel Extérieur de la France et toutes les équipes de RFI, FRANCE 24 et Monte Carlo Doualiya soutiennent ces démarches et estiment inacceptable le maintien en détention de leur confrère. Dans une lettre écrite depuis sa cellule, Hassan Ruvakuki clamait son innocence : « En allant en Tanzanie, dans un camp de rebelles burundais, je n'ai fait que mon métier : celui de journaliste. Je n'ai jamais appartenu à un quelconque parti politique, encore moins à un mouvement armé. Comme tous mes confrères de la planète, je suis allé vérifier, sur le terrain, la véracité d'une information dont j'avais la primeur. » Les médias apparus durant le procès en appel du journaliste en novembre 2012 laissaient espérer la reconnaissance du caractère strictement journalistique de ses activités. C'est pourquoi Marie-Christine Saragosse, Présidente de l'Audiovisuel Extérieur de la France, qui avait effectué une visite de soutien à Hassan Ruvakuki quelques jours avant les fêtes de Noël, exprime « sa profonde déception de voir le journaliste rester derrière les barreaux » mais « garde l'espoir de libération prochaine grâce aux nouveaux recours qui suivront ». Elle tient à saluer les journalistes et les correspondants en Afrique de RFI qui depuis le début se sont personnellement investis pour soutenir Hassan et sa famille. Le groupe Audiovisuel Extérieur de la France remercie la communauté internationale, les organisations professionnelles de journalistes et les associations de défense de la liberté de la presse pour leur soutien sans relâche à Hassan Ruvakuki depuis le début de sa détention et sait qu'elles resteront mobilisées pour sa libération.